**Motion au sujet de la baisse des moyens dans notre DHG**

**Les enseignants du lycée Albert Camus ainsi que les représentants des parents d’élèves tiennent à dénoncer la baisse de moyens dont est victime leur établissement.**

En janvier 2016, le rectorat nous avait attribué 1694,5 heures pour 32 divisions et 1095 élèves prévus. Cette année, le rectorat nous a attribué 1690,5 heures pour 29 divisions et 1134 élèves prévus. Le ratio heure élève qui était de 1.547 en janvier 2016 n’est plus que de 1.471 cette année. Cette situation va se traduire par un alourdissement des effectifs de nos classes, notamment en première et en terminale. Dans une recherche d’optimisation poussée à son maximum et fondée sur des regroupements potentiels entre classes de terminale, le rectorat a prévu deux classes de TS pour 82 élèves ! Or pour notre établissement qui compte une proportion importante d’élèves en difficulté, la question des effectifs en classe est essentielle. Nous réclamons un abondement de la DHG afin de pouvoir mettre en place davantage de dédoublements.

Cette baisse de moyens s'inscrit dans un contexte difficile pour notre établissement. Il y avait 24,5% de boursiers en 2011, ce chiffre est monté à 33.1% en 2015. Il y avait 34.1% d’ouvriers et d’inactifs en 2013 parmi les parents de nos élèves, ce chiffre atteint 41.7% en 2016, dans le même temps le pourcentage de cadres moyens est passé de 18 à 11.9%.

Une enveloppe a été attribuée à notre établissement au titre de ses difficultés, comme pour 9 autres lycées dans le Rhône. Elle remplace le seuil maximum de trente élèves maximum par classe de seconde dont bénéficiait jusqu’à présent notre établissement. Son montant est de 44h, elle nous permet d’ouvrir une classe de seconde supplémentaire afin d’éviter d’avoir 35 élèves par classe en seconde. Mais au vu de l’effectif théorique prévu par le rectorat en seconde (280 élèves pour 8 divisions) cela nous donnerait une moyenne de 31.1 élèves par classe de seconde. Cela constitue une régression. Nous réclamons donc que l’effectif de nos neuf classes de seconde ne dépasse 30 élèves à la rentrée 2017. Nous rappelons qu’en 2015, 50% de nos élèves de seconde viennent de l’éducation prioritaire.